

# Dino Plagne



Brochure groupe  
2023

# Votre programme à Dinoplagne

## Dinoplagne, c'est quoi ?

Le site de Dinoplagne a été découvert en 2009 par Marie Helène Marcaud et Patrice Landry (membres de la SDNO d'Oyonnax).

Trois campagnes de fouilles ont permis d'identifier les traces d'un dinosaure sauropode datant de 150 millions d'années.

Il s'agit de la plus longue piste découverte au monde retraçant environ 3 minutes de la vie de ce gigantesque animal qui se déplaçait dans un paysage proche de celui des Bahamas.

Après 3 campagnes de fouilles, il a été décidé de mettre en valeur les empreintes pour les préserver tout en les faisant découvrir au plus grand nombre.



## Ouverture pour les groupes

- Du 10 avril au 13 mai et du 20 septembre au 25 octobre du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Du 17 mai au 25 juin et du 6 septembre au 17 septembre du mercredi au vendredi de 9h à 17h

Pour le week-ends de juin et septembre ainsi que la période estivale, les demandes groupes sont étudiées au cas par cas en fonction de l'affluence sur le site.

Les réservations se font impérativement par mail à **responsable@dinoplagne.fr** ou par téléphone auprès de Martin Girardon au **07 88 25 11 04**.

## Infos pratiques

- Une aire de pique-nique est à disposition, merci de nous préciser si vous souhaitez manger sur place pour que nous puissions la réserver.
- Le site est difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite (forte pente).
- Les animaux de compagnie sont interdits sur le site.

# Scolaires et centres de loisirs

## Votre visite hors Juillet - Aout

La visite scolaire dure une demi-journée et se divise en deux activités.



Une visite commentée du site adaptée au niveau des classes. Au cours de cette visite guidée, les élèves auront l'occasion de découvrir les empreintes de nos deux spécimens de dinosaures à l'aide de plusieurs supports : jeu de pistes, herbier, carte d'identité géante ...

Au cours d'un atelier de fouilles, animé par un passionné de géologie, les élèves se verront prêter des outils pour chercher leur propre fossile. Les pierres viennent d'une carrière située à Saint Germain de Joux et sont chargées de fossiles de récifs coraliens aussi anciens que nos empreintes de dinosaures.



## Votre visite en Juillet - Aout

En période estivale, la visite commentée est remplacée par une présentation de 20-30 minutes. Le parcours de visite et jeu de piste se font ensuite en autonomie.

Tarifs	Groupes (de 15 à 25 élèves)	Élève supp. (du 26 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> )
École primaire et centres de loisirs	150 €	4 € par élève
Collège et lycée	200 €	6 € par élève
Étudiants	225 €	8 € par élève

En cas de dépassement des 30 personnes, un guide supplémentaire sera mis à disposition et un autre groupe sera donc facturé.

Un acompte de 30% sera demandé à la signature du devis.

Les entrées sont offertes conducteurs de bus et accompagnateurs.

## Votre visite à Dinoplagne

La visite dure entre 1h30 et 2h et se divise en deux parties.



Une visite commentée du site et de ses expositions. L'occasion pour le groupe de découvrir les empreintes d'une façon privilégiée avec un passionné de géologie et de paléontologie.

La réalité virtuelle est possible dans la limite de 20 personnes maximum et pour un supplément de 2€/pers.\*

Un atelier de fouilles géologique est proposé avec des pierres extraites dans une carrière située à Saint Germain de Joux. Les plus motivés se verront prêter des outils pour ramener un fossile aussi ancien que nos empreintes.



Tarifs	Groupes (de 15 à 25 pers.)	Groupes (de 25 à 35 pers.)
Forfait	200 €	250 €
Option réalité virtuelle	2 € / pers. (20 pers. max.)	

En cas de dépassement des 35 personnes, un guide supplémentaire sera mis à disposition et un autre groupe sera facturé.

Un acompte de 30% sera demandé à la signature du devis.

**NOUVEAU !**

# Groupes en nocturne

## Votre visite nocturne à Dinoplagne

Une toute nouvelle approche de la visite commentée s'offre à vous !

Découvrez les empreintes sous un angle exceptionnel dans un écrin mis en lumière.

D'une durée d'environ 1h30, la visite commentée démarre au coucher du soleil, se poursuit au bâtiment de la Canopée avec son architecture exceptionnelle et se termine à la lanterne sous le ciel étoilé de Plagne.



Tarifs	Groupes (de 15 à 25 pers.)	Groupes (de 25 à 35 pers.)
Forfait	200 €	250 €

Un acompte de 30% sera demandé à la signature du devis.

A noter que la réalité virtuelle n'est pas disponible pendant la visite nocturne.

**Attention, pas de visite nocturne du 1 juin au 31 juillet.**



# Informations complémentaires

## Recommandation pour l'activité de Réalité Virtuelle

Les expériences VR (Réalité Virtuelle) sont fortement déconseillées auprès des publics suivants :

- Personnes cardiaques.
- Personnes souffrants de troubles de la mobilité, de l'équilibre, ou de l'oreille interne.
- Personnes souffrants de conditions psychiatriques (trouble de l'anxiété / stress posttraumatiques).
- Femmes enceintes.
- Personnes âgées.
- Personnes ayant des antécédents d'épilepsie.
- Enfants de moins de 9 ans

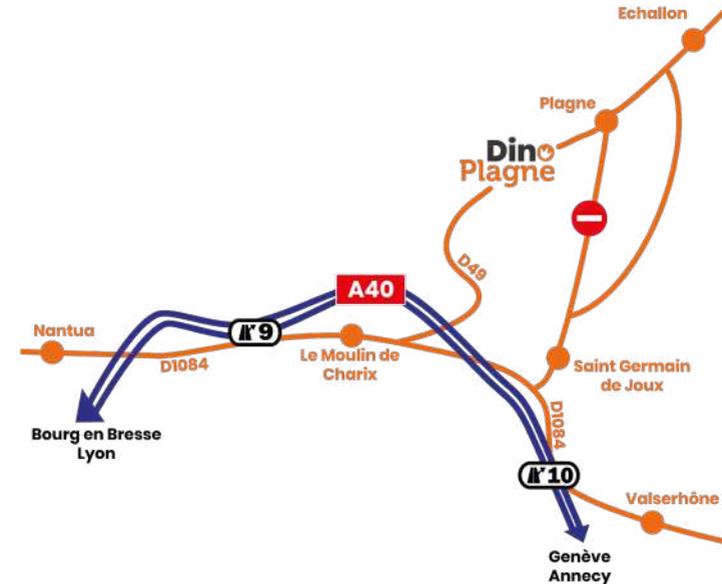
Si au cours de l'expérience VR vous ressentez un quelconque vertige, nausée, mal de tête ou malaise, il est urgent de mettre fin à l'expérience et de prévenir un membre de l'équipe Dinoplagne.

L'équipe de Dinoplagne se réserve le droit d'annuler la prestation si elle constate qu'une personne ne respecte pas les recommandations d'usage.

### Avertissements de sécurité :

Ne dépassez pas les limites virtuelles représentées dans le casque, au risque de vous heurter à d'autres personnes ou des objets.

## Accès



## Formalités d'accès pour les bus

Pour arriver sur le site Dinoplagne, merci de passer par Moulin de Charix. Pour des raisons de sécurité la D49A entre Saint Germain de Joux et Plagne est fortement déconseillée aux bus.

Une aire de dépose est prévue pour les bus, une pente en enrobée devant le portail d'entrée permet ensuite de faire demi-tour pour retourner sur Moulin de Charix. Aucun demi-tour n'est possible au village de Plagne. Hors haute saison, le bus peut rester stationné sur l'aire de dépose.

# Conditions générales de ventes

## Article 1 – Objet et dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente (CGV) visent à définir les relations contractuelles entre la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (CCPB) et l'acheteur et les conditions applicables aux achats effectués par le biais du site internet de Dinoplagne ou par téléphone au près de l'équipe de vente de Dinoplagne.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée sur le site Internet de Dinoplagne : <http://www.dinoplagne.fr>  
<http://www.reservation.dinoplagne.fr>

Toute prestation accomplie par Dinoplagne implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Dinoplagne se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

## Article 2 – Produits et prestations

Nos prestations et prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site. La date de validation de la commande correspond à la date de la commande en cas de paiement par carte bancaire en ligne. Les produits et prestations sont soumis aux présentes conditions générales de vente.

Le site se visite uniquement sur réservation, les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables. Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou de contrefaire un billet.

Ces faits sont passibles de poursuites pénales, sans préjudices et dommages et intérêts que Dinoplagne serait en droit de réclamer aux contrevenants.

## Article 3 – Prix

Dinoplagne se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui auront été indiqués au client au moment de sa commande, sous réserve de disponibilité à cette date. Une réservation ne peut être revendue à un prix supérieur à celui porté sur la confirmation de réservation. Pour les animations, prestations en dehors des billets d'entrée et en cas d'annulation uniquement selon les conditions de l'article 5.4, seul le prix des animations et prestations sera remboursé. Le remboursement sera effectué à l'acquéreur initial sur restitution du billet.

## Article 4 – Défaut de paiement

Dinoplagne se réserve le droit de refuser d'effectuer une commande d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

## Article 5 – Responsabilités de Dinoplagne

### 5.1 – Echange ou remboursement

Aucun billet d'accès au site de Dinoplagne ne peut être repris, ni échangé, ni remboursé. Seule la prestation de réalité virtuelle peut faire l'objet d'un remboursement, si et seulement si l'annulation est due à un dysfonctionnement du matériel et donc de la responsabilité de Dinoplagne. Aucun autre motif ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

### 5.2 – Fermeture partielle ou totale du site

Dinoplagne ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communication, d'inondation, d'incendie, d'alerte météo entraînant la fermeture totale

ou partielle au public.

Il en sera de même si Dinoplagne est amené à fermer tout ou partie du site pour des raisons d'intérêt général, de risques sérieux de troubles à l'ordre public, de risques pour la sécurité des personnes ou des biens.

### 5.3 – Retard

Pour respecter le bon déroulement des visites, le site se faisant uniquement sur réservation, le Client est tenu de respecter les horaires notés sur sa confirmation de réservation.

En cas de retard à l'entrée du site, une tolérance d'arrivée entre l'heure de rdv indiquée : H et H + 15 minutes est acceptée.

### 5.4 – Dysfonctionnement des casques de réalité virtuelle

En cas de non-livraison d'une commande ou d'une partie de commande, le client doit dans les meilleurs délais se manifester auprès des services administratifs de Dinoplagne afin de consolider sa commande.

### 5.5 – Réalité virtuelle

Dinoplagne ne serait être tenu pour responsable de l'achat inadapté de l'activité de réalité virtuelle et des conséquences éventuelles sur la santé des personnes qui l'utilisent. Dinoplagne met à disposition les recommandations et préconisations liées à l'utilisation des casques virtuels et le Client s'est engagé à en avoir pris connaissance avant l'achat.

## Article 6 – Responsabilité du client

La visite de Dinoplagne est effectuée sous la seule responsabilité du Client. L'accès aux enfants de moins de 16 ans non accompagnés sera refusé. Les enfants de moins de 16 ans sont placés sous l'entière responsabilité de leurs accompagnateurs. Le Client sera tenu responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait

causer, du fait des personnes ou choses sous sa garde, à l'occasion de leur présence sur le site, que ce soit à l'égard du personnel et de la clientèle de Dinoplagne, ou à l'égard de tout matériel mis à disposition du Client par Dinoplagne. Dinoplagne ne peut voir sa responsabilité engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations au titre des Conditions Générales de Vente est imputable au Client, d'un tiers ou au fait, imprévisible et insurmontable, d'un cas de force majeure.

## Article 7 – Divers

### 7.1 – Contact

Pour toute information ou question, le Client peut adresser un courriel à [contact@dinoplagne.fr](mailto:contact@dinoplagne.fr)

### 7.2 – Nullité

Si l'une des stipulations des Conditions Générales de Vente s'avérerait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité des autres dispositions.

### 7.3 – Droit applicable – Litiges

Les ventes de billetterie visées aux présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française. En cas de réclamation, le Client peut s'adresser au service dont les coordonnées sont indiquées à l'article 10.1 des présentes. Le Client dispose d'un délai de 30 jours pour procéder à une réclamation. Passé ce délai, la réclamation ne sera pas prise en compte. En cas de litige, à défaut de résolution amiable, le Tribunal Administratif de Lyon est compétent.

### 7.4 – Election de domicile

# Conditions générales de ventes

Pour l'exécution des présentes et des actes qui en seraient la suite ou conséquences, les Parties font élection de domicile à savoir :

- Pour Dinoplagne : Communauté de Communes du Pays Bellegardien, service tourisme, Office de tourisme, de Terre Valserine, 13 r. République, 01200 Bellegarde sur Valserine.
- Pour le Client : à l'adresse indiquée par lui lors de la transaction.

## **Article 8 – Dispositions relatives à l'utilisation du Site internet**

Dinoplagne n'est pas en mesure de garantir au Client que le Site répond exactement à ses attentes, ni qu'aucune erreur n'apparaît au cours de l'utilisation du Site.

Le Site est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sous réserve de sa fermeture pour maintenance, réparation, en cas de force majeure ou de tout événement échappant au contrôle de Dinoplagne.

La responsabilité de Dinoplagne ne saurait être engagée en cas de perte ou dommage subi par le Client ou tout tiers à la suite d'une défaillance d'accès au Site, du réseau Internet, des moyens de télécommunications et, plus généralement, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français, lors d'une visite du Site ou lors de la passation de la commande.

La responsabilité de Dinoplagne ne peut être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus ou rupture du service.

Dinoplagne ne peut pas être tenu pour responsable de toute utilisation non conforme du Site et/ou du service de billetterie en ligne par le Client ou tout autre tiers. Dans l'hypothèse où la responsabilité de Dinoplagne serait recherchée en

raison d'un manquement du Client à l'une des stipulations des Conditions Générales de Vente, Dinoplagne pourra appeler le Client en garantie.

Le Client est seul responsable de son choix de commander le Billet et des modalités de délivrance du Billet. En conséquence, Dinoplagne ne saurait être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement lié à un problème de compatibilité entre le Billet et l'environnement informatique du Client.

## **Article 9 – Protection des données personnelles**

A tout moment, « vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent » (Art. 34 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978).

Lors de votre commande, nous vous demandons des informations utiles au suivi de dossier de réservation pour en assurer la livraison. Nous utilisons uniquement votre adresse email et ce pour vous demander votre avis sur votre visite par un questionnaire client auquel vous pouvez répondre librement.

## **Article 10 – Propriété intellectuelle**

Tous les éléments du site « <http://www.dinoplagne.fr> » sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Dinoplagne. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de Dinoplagne.

## **Article 11 – Réservations et paiements pour les groupes**

Afin d'optimiser les conditions d'accueil des groupes et de prévoir, dans un délai suffisant le personnel nécessaire, Dinoplagne se voit

contraint d'imposer des modalités de réservation et de paiement très précises.

La réservation est obligatoire et le tarif groupe s'applique à partir de 13 personnes. Pour les groupes se présentant sans réservation, l'accès au site de Dinoplagne ne pourra être garantie que sous réserve de capacité d'accueil suffisante. Les réservations sont obligatoires et devront être effectuées au plus tard 30 jours avant la date de visite par e-mail à [responsable@dinoplagne.fr](mailto:responsable@dinoplagne.fr)

Pour des raisons d'organisation et de personnel, Dinoplagne se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande en fonction de son planning de réservation. Le responsable du site de Dinoplagne enverra un devis valant contrat. La réservation est confirmée dès réception du devis signé et accompagné du versement des arrhes à hauteur de 30%.

Le règlement du solde est possible avant le jour de visite auprès des services de Dinoplagne, ou sera exigé sur place le jour de la visite, à l'exception des règlements administratifs qui feront l'objet de la signature d'une attestation de venue le jour de la visite. Pour tous règlements effectués, aucun remboursement ne pourra être réalisé.

Dans le cas des règlements administratifs le paiement ne sera validé que sur présentation d'un bon de commande ou d'un mandat, sans quoi il sera demandé au responsable de groupe de régler par un autre moyen.

La signature par le client du devis vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Les différents modes de paiement acceptés par Dinoplagne sont : les chèques bancaires français à l'ordre

de Régie Dinoplagne, les cartes bancaires (CB VISA EUROCARD MASTERCARD), espèces, virements bancaires, mandats administratifs (pour les établissements publics).

## **Article 12 : Droit à l'image**

La participation à l'une prestation par Dinoplagne implique que le Client, et toutes les personnes pour qui il souscrit le contrat, peuvent donner leur accord à Dinoplagne, et aux médias qui pourraient être présents, d'utiliser son image : photos, films, interviews,

Ces images pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tous supports de communication, existant ou à venir, visant la promotion du site de Dinoplagne. Elles pourront être intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations) connu et à venir. Elles pourront être exploitées dans le monde entier, dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design,...) et sous toutes forme de diffusion (éditions papier, presse écrite et télévisée, internet,...). Cette cession s'effectue sans aucune contrepartie financière ou autre.

# Dino Plagne

---

**DINOPLAGNE®**  
**Site paléontologique**  
**RD49 01130 Plagne**

**responsable@dinoplagne.fr**

**04 50 48 48 68**

**www.dinoplagne.fr**

---

**Envie de prolonger votre visite sur notre territoire ?**

**N'hésitez pas à demander le guide groupe de la destination Terre Valserine : sites de visite, guides pleine nature ...**

DINOPLAGNE®  
Service Tourisme de la CCPB – 71 rue de la République, Bellegarde-sur-Valserine –  
01200 Valsérhône

Tel : (+33) 4 50 48 48 68 – Mail : responsable@dinoplagne.fr

N° SIRET : 240 100 891 00078 – Code APE: 9103Z

